

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la CAHPP se tiendra le vendredi 31 octobre 2014 à 15h30. Mesdames, Messieurs les actionnaires, merci de penser à renvoyer votre pouvoir par fax au 01 55 33 60 08 ou par mail à lechristien@cahpp.fr

A vos agendas

Après la révolution des génériques, le monde pharmaceutique s'apprête à vivre la révolution des biosimilaires avec l'arrivée prochaine début 2015 du premier biosimilaire d'Ac monoclonal.

La CAHPP vous propose une réunion dans ses locaux le 24 novembre prochain sur ce thème des biosimilaires dans laquelle seront traités différents aspects dont le développement clinique de ces médicaments, l'immunogénicité, l'aspect économique ainsi que l'état actuel de la réglementation en France.

Contact : Service séminaires – raudigier@cahpp.fr



Edito

Une nouvelle rentrée pour nos établissements avec toutes les inconnues que cela suppose. Déjà, alors que nous sommes toujours sur l'exécution du programme mis en place au 1er mai 2014 et qui se poursuivra jusqu'au 30 avril 2015, les professionnels de la CAHPP vont attaquer dès octobre les négociations pour le 1er mai 2015.

C'est une longue opération pour notre société que de lancer cette procédure qui suppose une première rencontre avec les laboratoires pour un tour d'horizon. Dans un second temps sont listés tous les codes produit, un à un. Dans un troisième temps nos experts vont discuter des différentes hypothèses de prix proposées par nos partenaires. C'est seulement avec ces propositions que les comparatifs peuvent être établis afin de mettre en place les meilleures solutions.

Les laboratoires seront encore revus, parfois plusieurs fois, pour établir la base finale la plus efficace pour les établissements de santé. Il restera encore dans certains cas à discuter des volumes, des livraisons, du service après ventes, des « gratuits » que consentiront les laboratoires et des formations dans lesquels nous allons être accompagnés pour les nouveaux produits sur lesquels nos experts vont analyser les effets reconnus par les agences nationales.

PERFORMANCE *performance* savoir talent
expérience
 travail **professionnalisme**
 stratégie organisation **RIGUEUR**
 contrôle qualité relations
 maîtrise dynamisme

Tout ceci se fera pour la pharmacie en général, les DM, les DMI mais aussi avec les fournisseurs de restauration, les partenaires des services tels que les déchets, l'électricité, les gaz, le chauffage, les matériels de bloc et d'équipement des services, des cuisines, de l'hôtellerie, de dialyse, de cardio etc. la liste est très longue sur laquelle nos équipes vont consacrer de longs mois difficiles de discussion en faisant peser le poids des plus de 3000 établissements de la CAHPP qui constituent une force irremplaçable eu égard à la puissance européenne voir internationale de tous les fournisseurs de nos cliniques.

Rien ne peut se faire aussi simplement que certains voudraient le faire croire car les milieux financiers sont attachés à des intérêts puissamment établis. Pour cela deux cadres supérieurs de très haut niveau vont rejoindre cette année la trentaine de négociateurs et les 8 cadres chefs de service de différentes spécialités que nous comptons et auxquels s'ajoutent les juristes, la logistique, l'informatique, les communicants, les auditeurs expérimentés, graphistes, développeurs, ingénieurs réseaux, pro de l'EDI dont nous disposons.

Cette longue procédure n'a pour seul objectif que de vous permettre d'aborder les mois à venir dans les meilleures conditions financières pour vos achats. Nous pouvons encore faire mieux, avec vous si vous acceptez de vous associer à nos réunions de marchés et aux différents comités techniques en place. N'hésitez pas à nous interroger pour participer à nos travaux car, encore une fois, il faut rappeler que la CAHPP appartient aux établissements.

Bonne rentrée et bon courage à tous pour maintenir ce magnifique instrument sanitaire et social que vous avez mis des dizaines d'années à construire et pour lequel la CAHPP vous accompagne depuis maintenant 42 ans.

Bien vôtre.

Yvon Bertel-Venezia
Président Directeur General



Onconews n° 8 est paru

Le numéro 8 de Onco News, la lettre en Cancérologie de la CAHPP, vient de paraître. Elle sera diffusée à tous nos Adhérents.

Ce numéro traite des Anticancéreux Oraux (c'est-à-dire chimiothérapies conventionnelles-cytotoxiques, chimiothérapies ciblées-cytostatiques et hormonothérapie pour les cancers hormonaux dépendants sein/prostate).

Ce fascicule pratique répertorie :

- des fiches d'information par molécule,
- les prix et circuits de délivrance ville ou hôpital,
- les interactions médicamenteuses (ansm janvier 2014),
- les principaux effets secondaires indésirables et conduites à tenir en cas de manifestation.

La CAHPP est plus que jamais attentive aux nouveaux modes de prise en charge des patients qui impactent les établissements et les professionnels de santé.

Contact : Sandra Petit – spetit@cahpp.fr

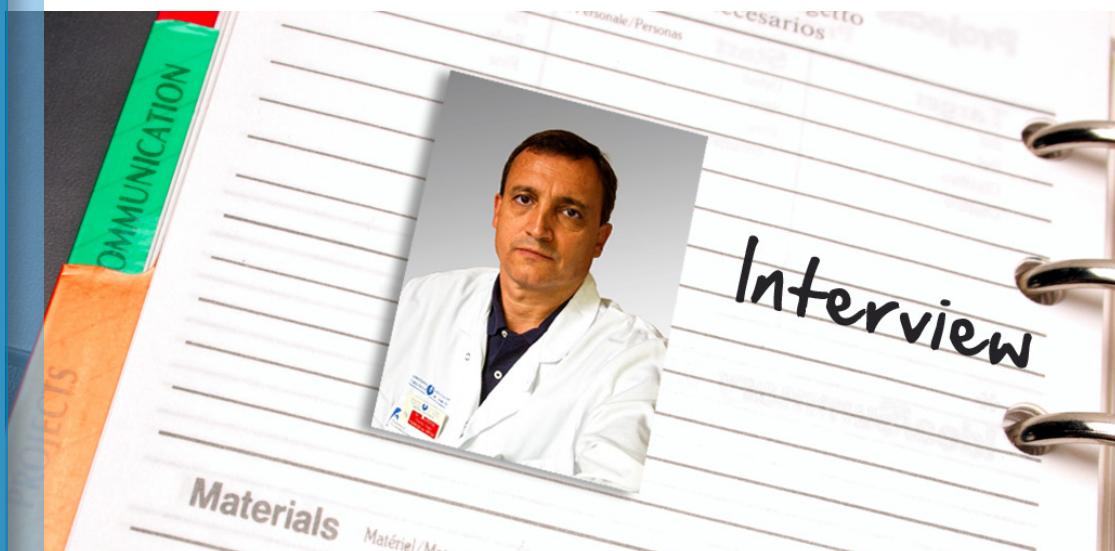


Interview de Pierre Yves Chambrin

Président de CLADIMED (Association pour la classification des dispositifs médicaux)

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le Cladimed ?

Il s'agit d'une classification des Dispositifs Médicaux (DM) et autres produits de santé hors médicaments. Une association éponyme a été créée il y a dix ans pour promouvoir cette classification qui a été instituée bien avant, en 1995, au sein de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux de Paris (PCH), en collaboration avec Euro Pharmat, association de référence du domaine des DM.



Ce travail commun a pour origine le constat que s'il existait bien une classification depuis 1976 pour les médicaments, le système de classification Anatomique, Thérapeutique et Chimique (l'ATC), il n'en n'était rien pour les DM. Le fondement de Cladimed est donc d'en créer une basée sur les mêmes principes mais adaptée aux dispositifs médicaux.

L'idée est donc ancienne, mais il y a dix ans nous avons décidé de créer l'association pour formaliser les choses, faire de la promotion, réviser et perfectionner la classification, en préciser les règles, etc. Depuis dix ans nous travaillons sur ce mode associatif en souhaitant la collaboration de qui veut, c'est à dire aussi bien les utilisateurs de terrain, essentiellement des pharmaciens hospitaliers, que les fabricants. Nous considérons que ces derniers font partie entière du système de classification et que leur collaboration est indispensable à l'application de la classification.

L'association Cladimed n'a aucun objectif commercial et a vocation à terme à disparaître si la classification est reprise par une instance officielle, si possible bien sûr au niveau européen : c'est notre objectif depuis le départ. Pour ce qui est des médicaments l'ATC est un organisme professionnel avec un système de copyright ou de paiement et il en vit. Cladimed cherche à faire la même la chose mais sous forme de bénévolat. Evidemment la performance ne peut pas être la même. Si une agence européenne ou même l'ANSM en France voudrait prendre le contrôle du Cladimed cela nous conviendrait parfaitement.

Enfin, il convient de préciser que Cladimed n'a pas pour objet d'être l'unique classification des DM. S'il ne peut qu'en exister plusieurs, chacune adaptée à un but précis (sécurité sanitaire, achats publics, comptable, logistique...), une doit être commune à tous les intervenants afin de permettre une compréhension mutuelle : c'est la raison d'être de Cladimed.

Cette classification est-elle reconnue dans le milieu ?

Oui elle est reconnue, même si elle n'est pas encore opposable stricto sensu. Au niveau national nous avons un certain nombre d'établissements ou groupements d'achat, dont la



CAHPP, qui utilisent Cladimed de façon courante. La classification est reconnue par le Ministère de la Santé, la DGOS a proposé une correspondance entre Cladimed et la classification comptable des hôpitaux, ce qui pousse les hôpitaux à utiliser Cladimed. De même, un rapport de l'IGAS a clairement mentionné qu'il était utile d'utiliser Cladimed dans le domaine des dispositifs médicaux. C'est aussi le cas de l'Académie Nationale de Pharmacie.

Aujourd'hui nous sommes dans une phase de recommandation officielle sans que les hôpitaux soient obligés d'utiliser Cladimed mais ils y sont conviés fortement. Il est vrai que jusque-là l'on prêchait un peu dans le désert mais depuis l'année dernière et cette vague de recommandations nous avons vu le nombre de demandes de classification exploser.

Qu'est-ce qui différencie Cladimed des autres classifications ?

C'est d'avoir un objet très large et de ne pas être hyper spécialisée. Les produits sont classés en fonction de leur nature et de leur destination principale, sur un descriptif technique. C'est ainsi que cette classification est universelle et qu'elle peut faciliter des échanges et un langage commun entre les différentes parties, les fabricants, les utilisateurs, les instances de contrôle... Tout le monde peut l'utiliser.

Dans l'échange vers le fournisseur cette classification est bénéfique. Elle peut notamment participer à une bonne définition des besoins, des lots d'appel d'offres et donc à la performance des achats.

Pour en savoir plus : www.cladimed.com

Indice vert : troisième campagne d'évaluation



La CAHPP va prochainement entrer dans la troisième "saison" de l'évaluation de la performance Développement durable de ses prestataires de services et fournisseurs référencés.

Les lettres contenant les identifiants de connexion seront envoyées au cours de la deuxième quinzaine de septembre, pour une ouverture des questionnaires un mois plus tard.

Actualité "Marchés CAHPP" : ouverture du site de négociation

Le lundi 6 octobre 2014, la CAHPP ouvrira son site de négociation aux fournisseurs. Pour le secteur Pharmacie, réouverture d'un marché d'un an pour les spécialités pharmaceutiques et de deux ans pour les solutés massifs, l'hygiène et la désinfection, le nursing, la nutrition et les produits de contraste. 170 fournisseurs seront reçus par quatre négociateurs.

Pour le secteur Dispositifs Médicaux, réouverture d'un marché de deux ans. 210 fournisseurs seront sollicités.

Cinq négociateurs prendront en charge ces dossiers tant pour le secteur sanitaire que médico-social. L'ensemble des négociateurs CAHPP aura la volonté de chercher toutes les opportunités de marché dans un contexte économique difficile.

Les céréales : les graines de la vie

Dans le cadre d'un partenariat avec Madame Labarthe, diététicienne nutritionniste hygiéniste, qui anime nos modules de formation continue* sur la nutrition et la dénutrition, la deuxième lettre d'information intitulée : "Les céréales : des graines de vie" vient de paraître.



Pour en savoir plus : contact-resto@cahpp.fr

Pour s'inscrire à nos modules de formation, rendez vous sur : <http://www.cahpp.fr/?event-categories=nutrition>

Lien de téléchargement de la version PDF : <http://www.cahpp.fr/?p=6423>

Mouvement du personnel

Claude Laffont, conseiller régional Centre-Sud a quitté la CAHPP fin juillet. Le recrutement de son/sa remplaçant(e) est en cours.

Renforcement de notre Direction des Marchés:

- Sandra Petit est arrivée le 16 juin en qualité de pharmacien négociateur. Elle s'occupe également de la rédaction de Onconews.
01 55 33 60 73 - 06 86 49 85 28
spetit@cahpp.fr

- Béatrice Conuau a rejoint la CAHPP le 18 août au poste de spécialiste DM/DMI/Groupes
01 55 33 61 22 - 07 60 53 54 20
bconuau@cahpp.fr



La vie de nos adhérents

Classement des cliniques et hôpitaux du Point

Nous tenons à féliciter les établissements de santé adhérents CAHPP qui figurent au tableau d'honneur des 50 meilleures cliniques de France du Point (parution d'août 2014).

Dans le palmarès des 5 majeurs, nous félicitons plus particulièrement le CHP Saint Grégoire, les Nouvelles Cliniques Nantaises et la Clinique de l'Anjou qui occupent respectivement la première, troisième et cinquième place.



La clinique de la Mitterrie (59 - Lomme) s'engage dans la protection des abeilles



En France, à l'heure actuelle, les abeilles meurent au rythme de 40 % par an. L'enjeu est important puisque les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des plantes et influent ainsi sur 35 % de l'alimentation humaine.

C'est dans ce contexte que le 10 juin 2014, la Clinique de la Mitterrie a installé une ruche sur le toit de son bâtiment à l'aide de la société Ekodev qui a développé un programme pour la protection des abeilles européennes avec le soutien de l'INRA et la participation d'apiculteurs professionnels. Ainsi la clinique de la Mitterrie participe à la recherche sur les abeilles et sur les causes de leur mortalité, et à la modernisation de la filière apicole.

Il s'agit d'une démarche forte en termes de développement durable et d'un projet fédérateur pour les salariés, l'objectif étant de faire participer ces derniers, de les sensibiliser et les initier à l'apiculture, mais aussi de les fédérer autour d'événements responsables.



Contact pour en savoir plus : nle-febvre@clinique-mitterrie.com

Animation en gérontologie

L'animation dans les EHPAD fait partie du Projet de l'établissement. Indispensable pour la qualité de vie des résidents, pour que leur horizon ne se limite pas à l'enceinte de la structure et que le quotidien ne rime pas avec monotonie, les responsables des établissements développent des efforts d'énergie et d'imagination.

L'éventail des possibilités est vaste, animations, ateliers thérapeutiques, activités occupationnelles, sorties. Un équilibre savant doit être trouvé sur les possibles, l'autonomie, les moyens financiers, matériels de la structure et de la disponibilité et la motivation du personnel.

L'animation reste un moyen privilégié de :

- maintenir un lien social interne comme externe,
- lutter contre l'isolement et le repli sur soi,
- conduire la revalorisation des aînés confrontés à la perte de leurs repères, parfois à l'éloignement de la famille ou des amis,
- encourager l'autonomie malgré des pertes liées à l'âge,
- garder les notions de plaisir, d'écoute, de partage et de projet.



Chaque EHPAD est un lieu de vie et les moments partagés avec les intervenants, les résidents, le personnel, restent des instants de bonheur en associant également d'autres personnes comme des enfants d'écoles, des membres d'associations,...

Le prochain Congrès National de l'Animation et de l'Accompagnement en Gérontologie aura lieu à Paris les 18 et 19 Novembre 2014. Cet événement sera un carrefour d'échanges pour innover et répondre aux attentes de nos aînés par des solutions aux projets personnalisés.



Après le succès incontestable de l'édition Odyssea 2013, la CAHPP reprend cette année le départ de cet évènement sportif et solidaire !

L'aventure Odyssea réunit plusieurs objectifs. A la fois festive et conviviale, cette marche ouverte à tous permet de collecter des fonds destinés à financer la recherche sur le cancer du sein.



C'est ainsi que plus de 26 000 participants et 420 000 euros ont été réunis au profit de l'Institut Gustave Roussy pour l'édition 2013 sur Paris !

Du sportif en herbe au coureur expérimenté, l'ensemble des salariés de la CAHPP sont invités à rejoindre leur équipe et à relever le défi du Challenge Entreprise ! Le rendez-vous est dès à présent donné le dimanche 5 octobre 2014 sur l'esplanade du Château de Vincennes à Paris.

Sportivement !

Tournée de réunions d'information sur le Développement Durable à la CAHPP



Au printemps (mois de mai et juin derniers) se sont déroulées dans cinq villes de métropole des réunions d'information sur les services que la CAHPP apporte à ses adhérents dans le domaine du développement durable : indice vert, travaux de la Commission nationale sur les bio-déchets.

Un point sur les diverses réglementations en vigueur touchant au développement durable complétait l'intervention.

Contact : developpement-durable@cahpp.fr



Savez-vous que le tarif réglementé pour le gaz va disparaître à partir du 1 janvier 2015 ?



Si vous n'avez pas revu votre contrat actuel ou si vous arrivez à échéance de votre contrat, vous pouvez bénéficier d'un tarif bloqué sur 2 à 4 ans avec une baisse constatée entre -15 et -25% par rapport au tarif réglementé, selon la période et le volume annuel.

Nos deux fournisseurs ENI et TOTAL sont à votre disposition pour vous proposer les meilleures offres du marché ; vous pouvez également nous consulter pour avoir notre avis sur les propositions formulées par nos deux fournisseurs.

Contactez-nous par téléphone au 01 55 33 60 79 ou 01 55 33 60 83 ou mail : materiel@cahpp.fr

Commission nationale Développement Durable

Le Trophée CAHPP "Chasse au gaspi en établissements de santé" est lancé

Après un envoi d'un mail de présentation du trophée à la fin du mois de juin dernier, un deuxième mailing appel à candidatures a été envoyé en ce début du mois de septembre.

L'objectif de ce concours est que nos adhérents nous exposent les solutions qu'ils ont trouvées dans leur établissement pour lutter contre le gaspillage dans divers domaines tels que l'énergie, les produits de nettoyage, les dispositifs médicaux, les déchets de cuisine etc.

Reportez-vous au mail reçu ou renseignez-vous à l'adresse suivante : developpement-durable@cahpp.fr



32^{èmes} journées AIRR Association des Infirmières et Infirmiers de Rééducation et Réadaptation



Idées reçues et croyances sur le handicap

La CAHPP participera aux 32^{èmes} journées d'étude de l'AIRR (Association des Infirmières et Infirmiers de Rééducation et Réadaptation). Venez nombreux nous rencontrer sur notre stand.

Liens de téléchargements :

Pour le programme : <http://www.airr.eu/images/programme-2014.pdf>

Pour le bulletin d'inscription : <http://www.airr.eu/images/inscription%202014>

En Bref n° 47- Septembre 2014

Édité par la CAHPP et tiré à 2500 exemplaires.

Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA

Rédacteur en chef : François GAUTIER

Maquettiste : Guillaume POIRET

CAHPP - 20-22 rue Richer 75009 - Paris

Tel : 01 55 33 60 00 - www.cahpp.fr

